



Changement faisceau moteur pour la deuxieme fois en 18 mois.

Par **elodielalld**, le **13/10/2010** à **20:45**

Bonjour,rrnrnPour résumer, nous avons changer notre faisceau moteur sur notre scenic le 4 mars 2009;piece et main d'oeuvre garantie 1 an.rnVoila aujourd'hui que notre climatisation ne fonctionne plus et que le garage nous annonce qu'il faut changer le faisceau moteur...rnLa piece ayant etait changée il y a 18 mois, pas de garantie possible.rnNous avonc fait une requette chez Renault qui nous propose une participation de 350 euros sur une facture qui s'eleve à 880€.rnLe reste etant à notre charge.rnAvons nous un recours possible si oui lequel?rnNous avons contesté cette proposition, car cette piece ne devrait pas etre à changer tout les 18 mois....il y a donc eu soit, un defaut sur le nouveau faisceau soit une erreur dans le montage du faisceau....rnMerci d'avance pour votre aide.rnCordialement.rnMr et Mme N.